



RAPPORT D'ACTIVITES 2022

APARDAP

AG 31 mars 2023

Sommaire

1. Vie de l'association	1
En bref	1
2. Finances	1
3. Communication	7
Groupe ComCom	7
Groupe BDD et RGPD	10
4. Parrainage	10
5. Accueil et accompagnement	12
Aide Juridique et Sociale	12
Comité des aides.....	13
Groupe Insertion et Bénévolat	14
La TAG.....	15
Conseil Médical.....	15
Sécurité Sociale.....	16
Démarches Consulaires	16
6. Formation	17
Cours de français	18
Formations numériques	21
Initiation républicaine	24
7. Emploi/formation	25
8. Hébergement	30
9. Ouverture culturelle et sportive	31
Partage & découverte	31
Atelier lecture/théâtre.....	34
Atelier d'écriture	36
Football 2022.....	37
10. Maison des Accueilli.e.s	37
Café des femmes	38

1. Vie de l'association

En bref

220 Adhérents en 2022

90 bénévoles actifs

9 commissions

5 volontaires en service civique pour une mission de 8 mois chacune en 2022 :

- 2 volontaires : animation maison des accueillis ; aide à l'usage d'Internet ; gestion du programme Partages & découvertes
- 1 volontaire pour accompagner les missions de la commission « Emploi formation » et des groupes cours d'informatique et de français
- 1 volontaire pour aider le groupe accueil juridique et social
- 1 volontaire pour participer à l'accompagnement de l'Abri jeunes et faire de la sensibilisation sur le sort des jeunes migrants

Accueil de nombreux stagiaires

L'Apardap fait partie de 2 collectifs « Migrants en Isère » et la Cisem

Participation à la journée de l'Hospitalité organisée par « Migrants en Isère » en juin 2022

1 séminaire sur l'accueil organisé en octobre 2022

Réalisation d'une base de données par un des bénévoles experts : Apardap hospitalité au service des accueillis et des bénévoles de l'Apardap.

2. Finances

Adhésions et Dons

Le nombre de dons et adhésions en 2022 est stable par rapport à 2021. L'association a enregistré 220 adhésions et un montant de dons et cotisations aux alentours de 31 K€. Ce montant nous paraît assez faible, compte tenu du nombre important de bénévoles, donateurs, marraines et parrains œuvrant d'une manière ou d'une autre au bénéfice de notre association. Il apparaît entre autres que nombre de marraines et parrains n'adhèrent que lors de leur premier parrainage.

Frais Généraux et Activités

Les Frais Généraux sont à l'équilibre avec des dépenses et recettes aux alentours de 63 K€. Par contre les Activités, mis à part l'Atelier Théâtre et la Maison Digitale ne sont pas financées. Le Comité des Aides est en déficit de 27 K€ et la Maison des Accueillis et ses activités de 3,5 K€, ce qui donne un résultat global en déficit d'environ 30 K€.

Hébergement

Le bilan comptable apparaît en déficit de 16 K€. Néanmoins, une subvention de la Fondation de France de 25 K€ a été comptabilisée sur 2021 et encaissée en 2022 ce qui nous a permis de boucler l'année sans problème

Bilan Global

Le bilan comptable s'établit avec des dépenses à hauteur de 258 K€ et des recettes de 203 K€ soit un déficit global de 55 K€. Pour rappel le résultat de 2021 était en excédent d'environ 12 K€.

La moyenne reste néanmoins en large déficit, les dons, adhésions, aides d'Etat et subventions étant nettement insuffisants pour couvrir tous les frais.

Trésorerie

Compte tenu du résultat négatif de 2022, nous avons été obligés de compenser par la trésorerie afin de pouvoir assurer le bon fonctionnement de l'association. Il nous reste néanmoins une réserve importante d'un peu plus de 56 K€ pour les frais généraux et activités et 26 K€ pour l'hébergement.

Perspectives 2023

Il apparaît évident que si les finances de l'Association sont encore très saines, nous ne pourrions pas continuer sur ce rythme très longtemps. Il est vital de trouver des financements qui nous permettent de revenir à l'équilibre rapidement. Un groupe « Subventions » a été initié et un certain nombre de demandes de subventions ont d'ores et déjà été envoyées.

Chaque membre impliqué de près ou de loin dans la bonne marche de l'Apardap doit également adhérer chaque année afin de faire vivre notre association qui a, de par son développement important ces dernières années, des charges fixes qui augmentent de façon substantielle.

La commission des finances se réunira dans le courant du mois de juin pour évaluer la situation à mi-exercice et pour proposer les mesures nécessaires le cas échéant.

FRAIS GENERAUX REALISE 2022 ET BUDGET 2023

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2022	Budget 2023		RECETTES (Produits)	Réalisé 2022	Budget 2023
Personnel	30 883 €	22 900 €		Aides de l'Etat	10 109 €	6 000 €
Services civiques	5 971 €	7 620 €		Dons et Adhésions	37 662 €	40 000 €
				Subventions publiques	8 000 €	28 000 €
				<i>Ville de Grenoble</i>	6 500 €	10 000 €
Charges courantes	24 777 €	25 000 €		<i>Département</i>	1 500 €	4 000 €
				<i>Département Rencontres hospitalité</i>		
Dotation aux investissements	666 €	666 €		<i>Métropole</i>		4 000 €
				<i>Initiatives locales</i>		5 000 €
Comité des Aides	60 557 €	60 000 €		<i>Fondation de France (Discriminations)</i>		5 000 €
				Comité des Aides	33 236 €	36 000 €
				<i>Dons ciblés CDA</i>	17 414 €	20 000 €
				<i>Apport des Accueillis CDA</i>	15 822 €	16 000 €
				Autres Dons et Subventions	5 550 €	4 000 €
Partage & Découverte	1 948 €	2 000 €		<i>Dons divers</i>	190 €	
Maison des accueillis	1 610 €	1 500 €		<i>Part Fct sur Subventions</i>	2 210 €	4 000 €
Groupe Théâtre	6 891 €	5 000 €		<i>Initiatives locales</i>	3 150 €	
				Recettes Théâtre	3 745 €	5 000 €
Maison Digitale	8 554 €					
				Autres recettes	4 992 €	5 686 €
				<i>Vente de livres</i>	383 €	400 €
				<i>Autres recettes</i>	3 631 €	4 486 €
				<i>Intérêts du livret</i>	979 €	800 €
TOTAL DEPENSES	141 857 €	124 686 €		TOTAL RECETTES	103 294 €	124 686 €
				Résultat Frais Généraux	-38 563 €	- €

HEBERGEMENT 2022

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2022	Budget 2023
ABRIJEUNES - (Abri Jeunes)	2 229 €	2 000 €
E17LL - (ECHIROLLES 17 RUE LEO LAGRANGE)	4 740 €	4 600 €
E6AB - (ECHIROLLES 6 ALLEE DU BERRY)	7 744 €	7 500 €
E9AR (Echirolles- 9 allée de la Rance)	336 €	
G100GA - (GRENOBLE 100 GALERIE ARLEQUIN)	1 095 €	1 100 €
G100GA1 - (GRENOBLE 100 GALERIE ARLEQUIN)	717 €	700 €
G130GA - (GRENOBLE 130 GALERIE ARLEQUIN)	2 427 €	2 500 €
G150GA1 - (GRENOBLE 150 GALERIE ARLEQUIN 7221)	1 001 €	1 000 €
G150GA2 - (GRENOBLE 150 GALERIE ARLEQUIN 7222)	1 471 €	1 500 €
G2PL - (GRENOBLE 2 RUE PIERRE LOTI)	2 562 €	
G4EB1 - (GRENOBLE 4BIS EUGENE BOUSSANT 1)	2 567 €	1 200 €
G4EBRDC - (GRENOBLE 4 RUE EUGENE BOUSSANT RDC)	851 €	1 200 €
G48B-(GRENOBLE 48 RUE LA BRUYERE)	3 358 €	4 500 €
G61GA - (GRENOBLE 61 GALERIE ARLEQUIN)	4 050 €	4 000 €
SM34JR - (ST MARCELLIN 34 RUE JEAN RONY)	3 503 €	3 500 €
SMH25ER - (SMH 25 RUE EDMOND ROSTAND)	2 104 €	
SMH39KM - (SMH 39 PLACE KARL MARX)	8 333 €	8 500 €
SMH3PV - (SMH 3 RUE PAUL VERLAINE)	9 160 €	9 200 €
SMH3R - (SMH 3 RUE RABELAIS)	8 141 €	8 000 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2022	Budget 2023
Dons	66 781 €	49 570 €
Dons simples	5 300 €	5 300 €
Dons ciblés	54 532 €	44 270 €
Dons Associations	6 949 €	
Dons des Fondations	16 740 €	16 800 €
Fondation "Abbé Pierre"	16 740 €	8 000 €
Fondation "Les petites pierres"		8 800 €
Apport des familles	16 184 €	21 300 €
Apport des familles	16 184 €	21 300 €
Apport Apardap	- €	12 130 €

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2022	Budget 2023
SMH3RM - (SMH 3 RUE MONTAIGNE)	3 473 €	
SMHHB - (SMH 20 RUE HONORE DE BALZAC)	2 315 €	2 400 €
SMHLS - (SMH LUCIEN SEMPAIX)	5 701 €	1 400 €
SMHSV24 - (SMH 2 RUE SACCO ET VANZETTI 4)	7 878 €	8 000 €
SMHSV6 - (SMH 6 RUE SACCO)	3 512 €	
V6IR - (VOIRON 6 IMPASSE RUBY)	4 965 €	5 000 €
AUTRES - ()	21 850 €	22 000 €
TOTAL DEPENSES	116 084 €	99 800 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2022	Budget 2023
TOTAL RECETTES	99 705 €	99 800 €

Résultat Hébergement	- 16 379 €	- €
----------------------	------------	-----

BILAN FINANCIER GLOBAL 2022

DEPENSES (Charges)	Réalisé 2022	Budget 2023
Frais Généraux	62 585 €	56 186 €
Activités 2022	79 560 €	68 500 €
Hébergement	116 084 €	99 800 €
TOTAL DEPENSES	258 229 €	224 486 €

RECETTES (Produits)	Réalisé 2022	Budget 2023
Frais Généraux	63 163 €	83 686 €
Activités 2022	40 131 €	41 000 €
Hébergement	99 705 €	99 800 €
TOTAL RECETTES	202 999 €	224 486 €

Résultat global 2022	-55 230 €	0 €
----------------------	------------------	------------

COMPTE DE TRESORERIE 2022

	Solde au 31/12/2021	Solde au 31/12/2022	Ecart
Compte Général	30 507 €	3 481 €	
Compte D&C	86 €	953 €	
<i>Sous/Total</i>	<i>30 594 €</i>	<i>4 434 €</i>	-26 160 €
Livret Epargne	76 742 €	67 721 €	
Total	107 336 €	72 155 €	-35 181 €
Immobilisation (Maison Digitale)	-23 757 €	-15 203 €	
Immobilisation (AT)		-2 020 €	
Trésorerie Frais Généraux	83 579 €	56 952 €	-26 627 €
Compte Filleul	4 755 €	4 241 €	-514 €
Compte Hébergement	16 648 €	25 568 €	8 920 €

3. Communication

La commission, comprend deux groupes de travail : le groupe BDD (Base De Données) /RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données) et le groupe communication appelé ComCom..

Trois personnes ont été élues pour représenter cette commission au bureau : Françoise Estréguil et Danièle Crépeau pour la ComCom et Bernard Dupin pour la BDD/RGPD.

Une quinzaine de bénévoles, dont nos deux co-présidents font partie de cette commission : une dizaine pour le groupe ComCom et 5 dans le groupe BDD/RGPD. C'est un système ouvert puisque 2 bénévoles de la ComCom travaillent également avec le groupe BDD/RGPD et un bénévole de BDD/RGPD fait partie de la ComCom.

Le groupe ComCom se réunit tous les mois, et plus si nécessaire, le groupe BDD/RGPD fait une réunion tous les 15 jours ; les 2 groupes échangent leur CR

Groupe ComCom

Le groupe de travail Comcom, est composé de 11 membres. Différents groupes ou commissions sont représentés dans ce groupe :

- Accueil/ parrainage /hébergement
- Insertion par la formation : français, informatique
- Insertion par les activités : théâtre, lecture, partage et découverte
-

1. De quoi s'occupe la Comcom ?

Elle a en charge la recherche et la diffusion d'informations, la mise à jour du site et du Facebook de l'association ainsi que l'envoi de la Lettre de l'Apardap ou d'informations divers par le biais de Mailchimp, qui est un serveur d'envoi de mails en nombre ainsi que la gestion des listes et leur mise à jour. Cela implique la recherche d'informations, la rédaction d'articles en collaboration avec d'autres bénévoles.

L'élaboration de flyers sur l'Apardap, le parrainage, les activités, les évènements que proposent l'association ou à la demande des responsables/bénévoles de commissions pour informer les accueilli.e.s sur les activités qui leur sont destinées.

La rédaction, mise en forme et publication de guides utiles aux nouveaux bénévoles, parrains/marraines, filleuls ou accueillis. Cette année l'ensemble des guides ont été mis à jour : Guide du parrainage, guide du filleul, guide de l'accueilli, et celui du bénévolat

L'organisation et l'information des différents évènements qu'organise l'Apardap, comme les séminaires, les représentations théâtrales des Indisciplinés, l'appel aux manifestations etc.

2. Maichimp ; Les informations de l'Apardap envoyées à nos listes

Nous avons 4 listes de destinataires pour envoyer de l'information de manière globale à travers le serveur Mailchimp sous format de mail (Invitation aux AG, aux parrainages, Lettre de l'Apardap etc.) qui comporte 1 523 personnes. Cette liste a été mise à jour en 2022 :

- Liste anim-apardap (bénévoles actifs) > 104
- Liste parrain/marraine & sympathisants > 1154
- Liste associations, collectifs > 173
- Liste élus > 92

Audience globale 2022

- Nb d'envoi¹ > 133
- Nb total de destinataires > 50 678
- Nb ouverture unique des mails >18 470, 36.4%
- Nb ouverture total² > 44 141, 87.1%

Le taux moyen d'ouverture des mailchimp peut être considéré comme bon, voire très bon, il est en moyenne de 25% pour les ONG

La Lettre de l'Apardap

La nouvelle formule de la lettre de l'Apardap date de juillet 2020. Cette lettre paraît 2 fois par mois, sauf pendant les vacances et est envoyée à l'ensemble des destinataires des 4 listes. Fin 2022, nous en étions à notre 37-ème numéro. 15 numéros sont parus en 2022. Le taux moyen d'ouverture unique pour l'ensemble des destinataires de la Lettre est de 36.3%, toutes listes confondues.

3. Site internet et Facebook

Le site internet est l'objet, depuis quelques temps, d'une mise à jour de ses parties structurelles : Qui sommes-nous ? Le parrainage, Les missions etc.

Nous actualisons au fur et à mesure les différentes rubriques, en modifions ou supprimons certaines qui n'ont plus lieu d'être afin d'avoir un site plus vivant, accessible et à jour.

Sont consultables : Outre les différentes informations, tous les comptes-rendus, de Bureau ou de CA, sont mis sur le site. Pour les consulter : aller sur le site de l'Apardap, puis sur le menu « Actualités » et cliquer sur « communication interne » et indiquer le mot de passe « Parrainage38 »

Visiteurs et sessions

- 9 100 visiteurs différents + 10% par rapport à l'année précédente
- 12 000 sessions + 11% par rapport à l'année précédente
- 22 126 pages vues

Nos visiteurs sont majoritairement des hommes (54%), les femmes représentent 46%.

C'est un public jeune, 61% des visiteurs ont entre 18 et 34 ans.

Par ordre décroissant, les pays où les visiteurs sont les plus nombreux : très majoritairement la France, puis USA et Asie.

Par quel canal arrivent les visiteurs

- Moteur de recherche
- News letter
- Autres sites internet

Pages les plus vues

- Page d'accueil
- Demande de titre de séjour
- Nous-connaître-qui-sommes-nous

1 Nombre d'envoi fait à l'ensemble des listes

2 Certains destinataires ouvrent plusieurs fois les courriers envoyés par mailchimp

Facebook

4 563 amis nous suivent sur la page Facebook dont nous assurons suivi et mise à jour.

4. Guides, flyers, évènements

Les supports de communication : Flyers, guides, (supports papiers)

Suite à la hausse importante du coût du papier qui a été répercutée sur les prix d'impression (hausse d'environ 25% chez easyflyer par exemple, site d'impression en ligne), nous avons revu notre politique concernant les supports papier, les flyers à l'interne sont désormais tous imprimés en N&B et tous les guides sont mis sur le site.

Les guides du bénévolat, du parrain et des filleul.e.s ont été mis à jour et réédités en 2022.

Un pack sera mis à disposition pour les nouveaux bénévoles, il comprendra le :

- Guide du bénévolat
- Flyer Triptyque Apardap et parrainage
- Flyer activités
- Schéma organisationnel de l'association pour savoir qui fait quoi
- La liste du téléphone + mail des bénévoles actifs

De nombreux flyers ont été révisés, tant dans leur contenu et/ou dans leur forme, ou créés.

- Le flyer de l'Apardap (trptyque)
- Le flyer du parrainage (trptyque)
- Flyer des activités de l'Apardap 2022
- Création de flyer « Appel à parrainage »,
- Création de flyer « Appel à bénévolat »

Les évènements

- Participation à la mise en œuvre du Noël des enfants
- Participation à la galette des rois de l'Apardap
- Participation à l'organisation du séminaire Apardap 2022
- Participation à l'organisation de l'AG Apardap 2022
- Campagne d'information sur les représentations théâtrales de la troupe de l'Apardap « Les Indisciplinés »
- Participation à l'organisation de la réunion « Appel au parrainage » à la MDH Chorier-Berriat.

5. Perspectives de la ComCom

- ▶ Communiquer sur les réussites du parrainage

Une campagne sera lancée sur les réseaux sociaux et le site de l'Apardap avec une série de courtes vidéos de témoignages parrain/marraine - filleul.

Une exposition de photos sous forme de triptyque, parrain/marraine, filleul et les deux ensemble.

- ▶ Communiquer sur les activités de l'Apardap

Une campagne sera lancée sur les réseaux sociaux et le site de l'Apardap avec une série de courtes vidéos sur les activités de l'Apardap.

► Améliorer notre communication interne

Diffuser une info mensuelle sur anim-apardap portant sur les bénévoles et les services civiques nouvellement arrivés à l'Apardap, les changements dans les commissions, un calendrier des dates à retenir.

► Faire de notre particularité un atout

Nous sommes une des rares associations d'accompagnement des exilés à avoir des relations de proximité avec eux dans le cadre des activités que nous proposons : parrainage, maison des accueillis, repas du mardi, programme Partage & découverte, théâtre etc. Cette relation de proximité devrait être également être un point de départ pour l'élargissement d'une sensibilisation tout public.

► Consolider l'ADN de l'Apardap

Nombre de bénévoles apportent compétences, temps et motivations, et nous partageons des convictions communes sur nos politiques migratoires. Comment renforcer cet atout pour mieux communiquer entre nous, faire plus de lien, décupler le plaisir de travailler ensemble ?

Groupe BDD et RGPD

Pour rappel, le groupe de travail BDD et RGPD a en charge la définition, le développement et le déploiement de l'application BDD Hospitalité. L'application Hospitalité a pour finalités d'améliorer l'accueil et le suivi des accueillis en offrant un accès simple et immédiat à leur dossier, de faciliter et pérenniser le travail des commissions (CDA, Hébergement, Emploi-Formation, ...) par le partage et l'archivage d'informations, d'offrir des outils de traçabilité des actions réalisées au sein de notre association.

Le groupe de travail se réunit en moyenne deux fois par mois.

En 2022, les principaux travaux du groupe de travail BDD et RGPD ont porté sur :

- L'amélioration de l'ergonomie du service Hospitalité,
- L'ajout de nouvelles fonctionnalités dans les espaces « Accueillis », « Membres », « Parrainages » et « Hébergements »,
- La création d'un nouvel espace « Organisme de formation » qui permettra en 2023 de gérer les formations dispensées au sein de l'association, les sessions, les plannings des cours, les formateurs, les apprenants, ...
- La création au sein de l'espace « Accueillis » d'un service facilitant le travail des médecins bénévoles en charges de l'étude des dossiers DASEM (**Droit Au Séjour des Etrangers Malades**),
- Le renforcement de la sécurité du service.

A la fin de l'année 2022, l'application Hospitalité gérait les données de 5200 membres dont 2800 accueilli(e)s (+ 400 nouveaux accueillis).

4. Parrainage

L'année 2022 comme l'année 2021 a été une année assez difficile pour le nombre de parrainages et reste encore marquée par le manque de marraines/parrains.

On peut constater que le contre-coup de la période Covid se fait encore sentir, le manque d'événements publics (conférence, expo, ...) est certainement une des causes du faible nombre de candidats marraines et parrains.

Cependant quelques nouveaux futurs parrains/marraines ont découvert l'Apardap grâce à différents événements comme le forum des associations de Grenoble, la journée de l'hospitalité, les séances de théâtre des indisciplinés lors des représentations de « **Vies exilées, Vies cabossées** » et la participation au vide grenier de Chorier Berriat.

A noter aussi que notre présentation des parrainages au public du quartier Chorier Berriat, malgré le petit nombre de présents, a été encourageante.

1. Les cérémonies de parrainages

Trois cérémonies de parrainage ont pu être réalisées cette année.

Le 18 Mars à Meylan 16 filleuls ont été parrainés en présence du maire Philippe CARDIN et de son équipe très dynamique. Une belle soirée conviviale !

Le 17 septembre à Saint Pierre d'Entremont (Savoie) lors de la « Fête des solidarités » avec le spectacle **Vies exilées Vies cabossées**. Merci à Elisabeth Braure pour les galets peints par des élèves de l'école primaire, remis à chaque Filleul et Marraine/Parrain. Il y a eu 7 parrainages pour 10 prévus. Merci à M le maire Wilfried TISSOT et aux élus pour l'accueil et le repas du midi.

Enfin le 17 décembre, pour clore l'année, à l'occasion de la Journée Internationale des Migrations, à la Mairie de Grenoble, le Maire Éric PIOLLE et de nombreux élus ont reçu les consentements de 30 parrainages. Merci aux associations 3aMIEet RESF pour leur contribution. Cette cérémonie était aussi sous l'égide de l'ANVITA (Associations des Villes et Territoires Accueillants).

2. Groupe échange Parrains/marraines

Le groupe s'est réuni 10 fois en essayant d'alterner en visio et présentiel. Les échanges restent riches et permettent de profiter des expériences des uns et des autres, même si le nombre de participants n'est pas toujours important.

Il y a des demandes récurrentes sur le fonctionnement des instances de l'APARDAP et notamment du CDA (comité des aides) et des reçus fiscaux. De même on doit envisager de refaire des formations sur les procédures (nous devons attendre ce que le gouvernement va in fine voter).

Il faut penser à interpeller les parrains/marraines qui oublient de payer leurs cotisations. Je propose d'intégrer dans la charte de parrainage un mot à ce sujet et de reformuler un peu certains paragraphes. (Texte déjà écrit soumis à la commission parrainage)

Enfin nous avons intégré deux anciens accueillis : Jaurès GAMBA et Leonard MINKALA dans cette commission parrainage...A noter qu'ils ont pour la première fois co-animer la dernière cérémonie de Grenoble.

3. Quelles actions attractives envisager à mettre en œuvre sur le thème du parrainage ?

Il faut relancer des activités pour toucher un plus vaste public et ainsi retrouver de nouveaux parrains et marraines ... La récolte de témoignages de **parrains/marraines** sous une forme à définir est une bonne piste de communication.

Alain lance un appel pour envisager son remplacement à la tête de la commission.

La commission parrainage rassemble Alain et Christiane Le Deun, Sylviane Costerg, Colette Fillon, Françoise Estréguil, Jaures Gamba, Leonard Minkala.

5. Accueil et accompagnement

Aide Juridique et Sociale

L'accueil du mardi a continué en 2022 sur rendez-vous. Le pré-accueil téléphonique mis en place en 2021 a continué tout au long de l'année et a permis de détecter les réelles urgences.

L'équipe d'accueillants a été renforcée par l'arrivée de 5 nouveaux bénévoles qui ont été formés en binômes et aussi par le cycle de formation interne. Ces nouveaux accueillants vont être opérationnels en 2023, en commençant par résorber la liste d'attente issue du pré-accueil téléphonique.

La mission de service civique "Support aux accueillants" a aussi permis d'alléger le travail des accueillants (accompagnement en préfecture, petites démarches diverses, CV et lettres de motivation, recueil de documents). Environ 1000 entretiens ont eu lieu en 2022.

La base de données est maintenant utilisée par tous les accueillants, notamment pour les demandes d'aide.

Le rythme de deux mois pour les rendez-vous avec la direction de l'immigration à la préfecture a pu être maintenu et a permis de débloquer quelques dossiers.

L'équipe d'accueillants a soumis en 2022 des dossiers aux présentations d'En-Act, initiative de la Fédération d'Entraide Protestante pour la régularisation par le travail, ce qui a permis à une dizaine de personnes d'avoir un titre de séjour. C'est une procédure intéressante mais plus longue (3 à 4 entretiens minimum). Pour certaines personnes accueillies, cela reste la seule possibilité de régularisation. L'agrément "Organisme de Formation" accordé à l'Apardap a permis de commencer à proposer des conventions de stage AFEST à des couples employeurs/accueillis, ce qui enrichit un CV et une demande de régularisation par le travail.

Les réunions régulières (environ tous les deux mois) avec les avocats dévoués au soutien des étrangers continuent en collaboration avec la Cimade.

Côté préfecture, la dématérialisation a notablement augmenté le nombre de dysfonctionnements, qui pour la plupart ont pu être réglés grâce à notre possibilité de contacter les responsables du service séjour. Nous avons pu constater une amélioration nette de la prise de rendez-vous pour un renouvellement de titre, bien que ceux-ci soient toujours mis en ligne le lundi matin à 00:00.

En conclusion, l'activité a été comme toujours très soutenue et nécessite des moyens humains plus importants pour faire face aux demandes. L'arrivée de nouveaux bénévoles devrait voir une amélioration de la situation en 2023.

Pré-accueil, permanence assurée par Gilles Kuntz, Anny Beetschen, Chantal Sergeant
 Permanence accueillants : Robert Seassau, Béatrice Rouanet, Janny Auguste, Umane El Yassem, Bernard Dupin, Mireille Etienne-Block, Françoise Gardette, Evelyne Gai-Noah, Marjorie Guillermo, Denis Hatzfeld, Lucien Rorato, Mohamed Lamine Sylla, Simone Targe, Pascale Vuillerme.

Comité des aides

Le « Comité des aides » a été mis en place en juin 2018. Il est constitué du représentant de la commission des finances, des représentants de la commission accueillants.

Le comité se réunit les 1er et 3èmes jeudis de chaque mois. Son rôle est d'examiner les demandes d'aide présentées par les accueillants et relatives aux démarches administratives des accueillis.

Lors de ces réunions, Sylvie Vidal de Verneix, trésorière du comité des aides, Béatrice Rouanet et Robert Seassau, représentants des accueillants ainsi que Gérard Latour, co-trésorier de l'APARDAP examinent les demandes d'aide, avec les bénévoles effectuant les démarches auprès des différentes ambassades.

Le Comité des aides a été très sollicité au 1er semestre 2022 et les dépenses ont largement dépassé la dotation mensuelle de 2 000 € qui lui est attribuée. Le déficit s'est élevé à plus de 3 600 € à la fin du mois de juin 2022. Une dotation exceptionnelle de 3 000 € a permis au Comité des aides de continuer sa mission.

Pour contenir les dépenses, le Comité des aides, en accord avec le Bureau de l'APARDAP, a pris plusieurs mesures au cours de l'année. Dès le mois d'avril, les démarches consulaires (hors passeport) n'ont plus reçu d'aide financière de l'APARDAP. Au mois de juin, la participation financière de l'APARDAP à l'achat de titre de séjour est passée de la moitié du coût au tiers de ce coût. Au mois de juillet, les transports n'ont plus été pris en charge par l'Association.

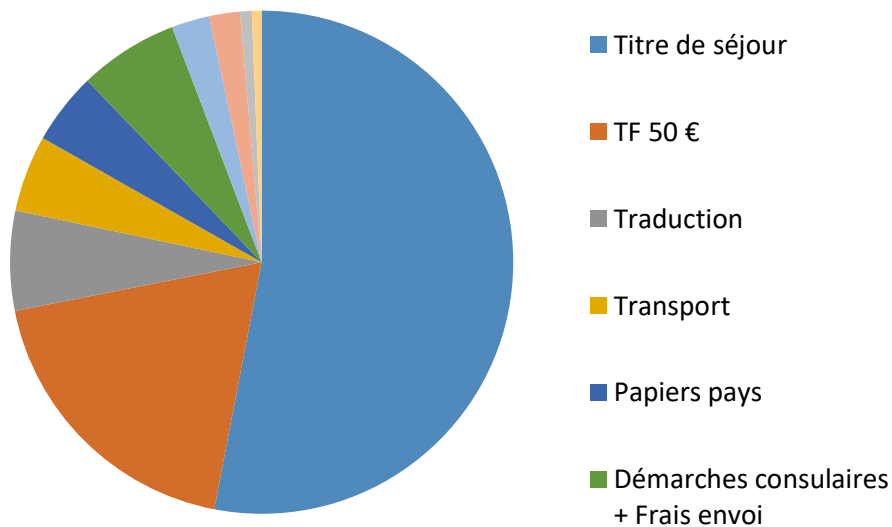
Ces mesures ont permis de rétablir l'équilibre du budget du Comité des aides tout en fournissant 500 aides aux accueillis, notamment l'achat de 135 titres de séjour, nombre en augmentation de 52 % par rapport à l'année précédente. Nous sommes très heureux de ce résultat !

Bénévoles assurant le fonctionnement de ce groupe : Sylvie Vidal de Verneix, Béatrice Rouanet, Robert Seassau

COMITE DES AIDES 2022

AIDES REALISEES	NOMBRE		COÛT	
	500	%	25 438,77 €	%
Titre de séjour	135	27,00%	13 487,50 €	53,02%
TF 50 €	96	19,20%	4 800,00 €	18,87%
Traduction	19	3,80%	1 631,25 €	6,41%
Transport	31	6,20%	1 250,30 €	4,91%
Papiers pays	13	2,60%	1 173,95 €	4,61%
Démarches consulaires + Frais envoi	169	33,80%	1 622,09 €	6,38%
Passeport	21	4,20%	622,68 €	2,45%
Cagnotte Accueillants	3	0,60%	500,00 €	1,97%
Autre	8	1,60%	191,00 €	0,75%
Avocat	5	1,00%	160,00 €	0,63%

REPARTITION PAR COÛT



Groupe Insertion et Bénévolat

La permanence Insertion et Bénévolat a lieu tous les mardis de 14h30 à 16h30 à la Maison des Associations rue Berthe de Boissieux en salle 109.

Elle est assurée par une équipe de quatre à six personnes dont un accueilli devenu accueillant depuis plusieurs années. Karamba va progressivement devoir quitter la permanence pour se consacrer à son insertion professionnelle et nous le regretterons. Espérons qu'un autre accueilli prendra le relais.

En 2022 nous avons reçu 129 personnes : d'une à sept personnes par permanence.

Cette permanence sans rendez-vous est un espace de parole et d'information pour les accueillis, d'une part sur les activités d'insertion organisées par l'APARDAP, sur les autres permanences sur rendez-vous tels que accueillants juridiques, services civiques, Sécurité sociale, TAG et d'autre part sur les associations partenaires où les accueillis peuvent faire du bénévolat.

L'information sur les activités de l'APARDAP permet de faire connaître la Maison des Accueillis-Babel St Bruno, lieu d'accueil de jour et de convivialité. C'est l'occasion de détailler les différentes activités qui s'y déroulent telles que jeux de société, couture, rallye républicain, café des femmes, café Babel, St Bruno, de parler des sessions de formation bureautique, smartphone, français et d'évoquer les temps forts tels que les soirées à thème ou les fêtes.

L'information sur le bénévolat permet d'orienter les accueillis qui souhaitent consacrer une partie de leur temps libre à une activité dans une autre association. Les associations partenaires ayant besoin de bénévoles correspondant aux compétences et disponibilités des accueillis ne sont pas très nombreuses et nous cherchons à attendre notre réseau. Il s'agit surtout d'associations de distribution ou vente alimentaire, restaurants solidaires, ressourcerie, jardins solidaires, salles de spectacle, activités manuelles en établissements de personnes âgées.

Ce bénévolat permet aux accueillis de sortir de leur isolement, de pratiquer le français, de mieux connaître un secteur d'activité. Des attestations de présence sont demandées et contribuent à la constitution des dossiers de demande de titres de séjour afin de justifier d'actions d'intégration dans la société. Nous devons rester vigilants quant aux limites des interventions bénévoles et aux conditions proposées par les différents lieux. Un travail régulier de mise à jour des conditions d'accueil et des missions de bénévolat fait partie des tâches de l'équipe. L'inscription des personnes reçues en permanence dans la BDD de l'APARDAP est aussi à faire après chaque permanence.

Parrains, marraines, accueillants APARDAP, n'hésitez pas à orienter les accueillis sur la permanence Insertion et Bénévolat et à nous faire part, le cas échéant, d'associations susceptibles d'accueillir des bénévoles.

Dans les perspectives pour l'année à venir nous pourrions proposer une information collective un jour aux personnes qui sont enregistrées en attente d'un premier rendez-vous à l'APARDAP pour leur faire connaître l'APARDAP, Babel St Bruno, les différentes activités et le bénévolat.

Les bénévoles sont Martine Cribier, Anne Desvarreux, Dominique Cartellier, Anne Villégier et récemment Hind Dominici a rejoint l'équipe. Suzy Sebesi qui ne fait plus de permanence, mais continue les relations avec certaines associations.

La TAG

Sur 88 personnes reçues à la permanence du jeudi 14h (avec ou sans RV) hors vacances scolaires, il a été possible de faire :

- Pour 28 personnes (ou familles), la demande de tarification pour obtenir le tarif pastel 1 à 2,50€/mois.
- Pour 41 personnes ayant la couverture santé CMU, information donnée pour faire la demande auprès des CCAS, en fonction de leur hébergement : demande de tarification pastel 3.
- Pour 16 personnes ayant une carte d'AME valide, les diriger vers l'agence de mobilité afin de charger leur carte TAG à 2,50€. Et penser à l'achat d'un vélo d'occasion, lorsque la situation le permet.

En conclusion

- Baisse progressive des demandes : en 2021, 147 personnes reçues, 31 demandes de tarification solidaire. En 2022 : 88 personnes reçues, 8 demandes de tarification solidaire.
- -Le départ de l'ADA de la MDA au dernier trimestre 2022 a entraîné une baisse des demandes de renseignements.
- Collaboration régulière avec les bénévoles de l'APARDAP chargés des dossiers et couvertures assurance maladie.

Bénévole assurant les permanences : Marie-Claude Personnaz

Conseil Médical

Jean-Louis Caen a continué activement son rôle de conseil pour les demandes de séjour "étranger malade", ce qui correspond à l'équivalent d'un mi-temps, car il traite aussi des demandes de la CIMADE, des référents sociaux des CADA, France Horizon, le Habert, des travailleurs sociaux du CHU et du CDS, des médecins généralistes...

Il commence les échanges par téléphone et par Whatsapp, puis, la plupart du temps lors d'un rendez-vous à la MDA, sans permanence fixe.

Il partage, si nécessité, les études de situations avec des médecins du COMEDE.

En fin 2022, il est rejoint par Jean-Luc Pesle, également responsable médical MDM du Refuge à Briançon. Pour ce travail en binôme, il va y avoir une extension médicale à la base de données de l'APARDAP et qui, bien sûr, ne sera accessible qu'aux médecins. Une nouvelle adresse mail partagée sera mise en place en 2023, pour les échanges avec les deux médecins.

Sécurité Sociale

Dans le cadre de la Protection Universelle Maladie (PUMA) une permanence pour aider les accueillis à constituer leurs dossiers de demande d'Aide Médicale d'Etat (AME) ou bien de demande de Complémentaire Santé Solidaire (CSS ex CMU) a lieu tous les jeudis matin à la MDA. En 2022, 157 accueillis différents ont fréquenté la permanence

- Première demande AME, CSS ou demande d'ouverture de droits.
- Renouvellement de AME ou CSS car les dossiers doivent être reconduits tous les ans.
- Suivi de dossier : très souvent lorsque le dossier est déposé à la CPAM, les accueillis n'ont pas de retour, il faut alors rechercher, reprendre contact, parfois compléter, parfois refaire...
- Réponse à des courriers divers et variés.
- Aide aux parrains/marraines concernés par ces dossiers pour leur filleul.

Lorsque c'est nécessaire, nous accompagnons l'accueilli à la CPAM 27 rue Maginot (la plus proche de la MDA). En établissant un contact direct avec le personnel de la CPAM sur place, et en instituant une relation de confiance, les démarches sont parfois simplifiées.

Depuis 3 ans, nous avons acquis une expérience et devenons personnes ressources pour les bénévoles d'autres associations qui traitent également ces dossiers.

A travers ces démarches très administratives, le relationnel et le contact avec le public nous enrichissent mutuellement. L'objectif étant d'aider les accueillis à être autonomes, à mieux comprendre le fonctionnement de cette administration et au final mieux s'intégrer à la vie en France.

Bénévoles assurant cette permanence : Danièle Crepeau, Héléne Querlioz et Janick Godart, nouvelle bénévole, qui a été formée et nous a rejoint pour assurer la permanence.

Démarches Consulaires

Pour la Guinée

Permanence le jeudi après-midi en grande partie sur rendez-vous, 3 bénévoles (Emmanuelle Durand, Mamoudou Sow, Sylviane Costerg). Affluence inégale... environ 2 dossiers par semaine.

Points négatifs

Pas de passeports, pas de créneau de rendez-vous disponible sur la plateforme de l'ambassade. Pas de réponse à notre demande d'informations par courrier officiel de l'Apardap.

Aucune information sur la reprise de l'activité

Points positifs

Les commandes de carte consulaire et de légalisation des actes de naissance (ou copies intégrales) fonctionnent bien. La Préfecture accepte la carte consulaire pour demande et retrait de titre de séjour.

Message aux accueillants

Bien informer les accueillis du prix à payer et des délais qui se sont allongés... environ 1 mois entre la commande et la réception des documents.... Prendre rendez-vous 2 mois avant une échéance pour plus de sécurité.

Pour les autres pays

L'activité a été assurée toute l'année (hors vacances) par Rosa Pellet et Thierry Noël en présentiel le lundi après-midi (pour recevoir les personnes, les renseigner et commencer à préparer les dossiers) et à distance quelques heures par semaine (suivi et expédition des dossiers en recommandé avec AR). Les dossiers concernent principalement des demandes de passeport, cartes consulaires et les légalisations d'acte de naissance et de jugements supplétifs. Nous avons fini de traiter les dossiers en attente en 2021, reçu/contacté une cinquantaine de personne (2/3 RDC, Angola ...), envoyé 45 dossiers, réceptionné 16 passeports et 26 légalisations.

Afin de suivre plus facilement l'avancement des dossiers et éviter de les emporter à la maison un fichier partagé a été mis en place. Il peut facilement être complété et consulté à distance.

Un document expliquant la procédure à suivre (prises de RDV ...) par les personnes de l'APARDAP a été rédigé mais reste encore à mettre à jour (suite aux changements des modalités d'aide et de qui fait quoi ...).

Un abonnement à la messagerie Mailo a également été pris pour le suivi des dossiers avec la RDC.

Les principales difficultés ont été d'expliquer aux accueillis qu'on ne pouvait pas leur fournir beaucoup d'aide financière (actuellement 30% sur les passeports) et de contacter les consulats/ambassades d'autres pays que la RDC pour savoir ce qu'il fallait fournir comme pièces ou utiliser comme moyen de paiement. En ce qui concerne la RDC, la procédure est assez claire mais il y a des bugs sur le site ce qui complique le suivi, des retards importants (7-8 mois pour certains passeports en cours), des documents perdus et l'ambassade ne répond jamais au téléphone et très rarement et laconiquement à nos mails. La relation reste à améliorer de ce côté-là (peut-être en faisant le point régulièrement avec une personne dédiée, un peu comme avec la préfecture ?).

Bénévoles assurant les permanences : Rosa Pellet, Sylviane Costerg, Emmanuelle Durand, Thierry Noël, Mamoudou Sow.

6. Formation

La commission Formation a été créée en 2020 et elle est constituée des 3 groupes suivants :

- Cours de français
- Formations numériques
- Initiation républicaine

Les problématiques communes des 3 groupes ont aussi fait l'objet d'échanges et de débats : synergie entre les groupes, participation et présentéisme des apprenants, recherche et accueil des nouveaux bénévoles, utilisation de la salle digitale, formation à distance.

La coopération entre les groupes est encore à développer pour permettre aux accueillis de profiter au mieux des ressources de l'Apardap en matière de formation. La mise en place d'une structure commune en tant qu'« organisme de formation déclaré » doit nous pousser dans ce sens et nous faire progresser vers plus de professionnalisme.

Il faut aussi envisager d'utiliser la base de données pour un meilleur suivi de nos apprenants et pour mémoriser nos actions de formation.

Cours de français

Les cours de français étant organisés par année scolaire, l'année 2022 s'étend sur 2 périodes distinctes : de janvier à juin 2022 et d'octobre à décembre 2022.

Les cours s'adressent aux accueillis de l'APARDAP, demandeurs d'asile et de séjour. Il s'agit d'un public allophone ou francophone à part égale. Les pays d'origine se sont diversifiés au cours des années (Afrique, Amérique du Sud, Europe centrale et de l'est).

Dans l'ensemble, les cours sont assez bien équilibrés entre hommes et femmes.

Les cours en présentiel sont répartis entre la Maison Des Associations (2 cours) et la maison des accueillis (4 cours).

Les ateliers numériques de français (ANF) proposés en complémentarité de l'offre de français ont lieu au cyber espace de la MDA. Ils permettent un entraînement à la pratique du français (oral, écrit) via l'ordinateur.

PLANNING HEBDOMADAIRE

	Maison des Accueillis Salle Digitale					MDA	
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Mardi	Jeudi
9h à 10h							
10h à 11h			Débutant (Nicole/ Sylviane)	Interméd. Claude/ Marlène)	Avancé (Jean/ Monique)		
11h à 12h							
12h à 14h							
14h à 15h			Grands Débutants (Dominique / Sylvaine)			Cyberespace Salle100 ANF (Nicole M/Nicole F/ Ousmane)	Perfect. Lect./écrit. (Monique/ Ousmane)
15h à 16h							
16h à 17h							Salle223 Alpha (Pierre / Philippe)
17h à 18h							

1. Aspect quantitatif

Les cours sont assurés par 13 formateurs bénévoles.
Les cours sont hebdomadaires.

TABLEAU DE SYNTHÈSE QUANTITATIF

	Du 1er Janvier au 30 Juin			Tests	Du 1er Octobre au 31 Décembre			Nb total Apprenant Part1	Nb total Apprenant Part2
	Nb moy. Apprenant	Nb cours	Total Heures		Nb moy. Apprenant	Nb cours	Total Heures		
Alpha	7,5	24	360		4,0	11	88	180	44
Déb.1	5,8	19	220					110	
Déb.2	4,0	25	200					100	
Inter1	4,8	22	210					105	
Inter2	4,1	20	164					82	
Avancé1	2,3	18	82					41	
Perf Lec./Ecrit.					1,7	3	8		5
Grd Déb.					3,8	11	84		42
Débutant					4,2	11	92		46
Interm.					5,6	13	146		73
Avancé					5,9	11	130		65
Total	28	128	1236		25	60	548	618	275
ANF	3	27	249		4,2	11	138	83	46

*total heures de formation = nb moyen d'apprenants x nb de cours x durée du cours en présentiel : 2 heures sauf perf lect/ocr : 1h30

ANF : 3h

Cours en Présentiel

En 2022, 188 séances ont été assurées, fréquentées par 118 personnes différentes pour un total d'environ 1780 h.

ANF

En 2022, 38 permanences de 3 heures ont été réalisées soit 114 h. de mise à disposition et d'encadrement. 26 personnes différentes ont fréquenté les ateliers numériques de français pour un total cumulé de 127 participations.

Au global, le nombre d'heures total de formation (temps cumulé de présence des apprenants) a nettement progressé par rapport à l'année 2021 (1780h en 2022 / 820 h en 2021 / 600 h en 2020).

Il se rapproche du nombre d'heures effectuées en 2019 avant le Covid où il était d'environ 2000 h.

2. Aspect Qualitatif / Orientations

1^{ère} période (1^{er} janvier au 30 juin)

Après un démarrage difficile du cours Intermédiaire², la fréquentation s'est stabilisée.

Le nombre de bénévoles étant limité, des binômes pérennes n'ont pas pu être constitués pour tous les niveaux, le cours intermédiaire¹ a été assuré quasiment toute l'année par une seule personne.

En fin d'année, la formatrice ayant des problèmes de santé, le cours Avancé¹ a dû être interrompu début juin.

2^{ème} période (du 1^{er} octobre au 31 décembre)

Cours en présentiel

Les 5 cours de l'année scolaire précédente ont pu malgré le départ de quelques bénévoles, être reconduits à la rentrée scolaire 2022, grâce à l'intégration de 6 nouveaux formateurs. Les ateliers ont été assurés en co-animation de binôme. Ce fonctionnement, outre la richesse d'un travail partagé, permet l'intégration progressive des nouveaux bénévoles et apporte moins de contrainte pour garantir la régularité des cours.

L'espace d'échange informatique mis en place entre les formateurs propose notamment une base de données alimentée par chacun, permettant la mise en commun de supports pédagogiques.

Sur les 76 accueillis enregistrés comme demandeurs de cours, 57 personnes se sont présentées aux 2 sessions d'inscriptions en septembre. Suite à un entretien et une petite évaluation, des groupes de niveau sont constitués. Certains groupes sont restés incomplets du fait de l'inadéquation entre le créneau qui est proposé à l'apprenant du fait de son niveau et sa disponibilité.

Les groupes peuvent accueillir au maximum 9 inscrits à la maison digitale et 15 à la MDA.

La fréquentation dans les différents cours est, hélas, très fluctuante. La lutte contre cet absentéisme qui affecte le déroulement des cours ainsi que la progression et la réussite de la formation reste un objectif majeur.

Les deux derniers mois de l'année 2022 ont vu la mise en place progressive, pour un démarrage en janvier 2023, avec 2 nouveaux bénévoles, d'un nouvel atelier répondant à une demande à laquelle les cours existants ne pouvaient répondre que partiellement : le besoin pour un public généralement francophone d'un perfectionnement du français écrit (lecture et écriture).

L'apprentissage du français ne s'arrêtant pas à la porte du cours, les formateurs s'attachent à diffuser auprès des apprenants et exploiter les informations relatives aux autres activités de l'APARDAP comme Partage et découverte, Initiation républicaine, Café des femmes...

La coopération amorcée avec d'autres associations proposant des cours de français (Cimade, ADA, Ligue de l'enseignement...) se poursuit grâce au fonctionnement tout au long de l'année d'une permanence régulière assurée par Nicole Mackiewicz d'accueil, d'évaluation et d'orientation en fonction des besoins des candidats et des places disponibles dans les structures.

Un travail de réflexion et de formalisation de l'offre de formation en français a été mené cette année à l'occasion de la déclaration de l'APARDAP en tant qu'organisme de formation.

ANF

Autre aspect de l'apprentissage du français proposé par l'APARDAP, les Ateliers numériques de français partagent avec les ateliers informatiques la plage réservée par l'APARDAP le mardi au cyber espace de la MDA. Une permanence hebdomadaire de 3h est proposée.

Après un entretien préalable permettant de cerner les besoins, les encadrants de l'activité orientent les apprenants vers des plateformes d'entraînement au français sur lesquelles ils peuvent travailler à leur rythme et en autonomie. L'équipe de bénévoles (au nombre de 3 en fin d'année) les encadre et les accompagne dans leur parcours.

L'accueil est conditionné par la capacité en ordinateurs disponibles 6 postes actuellement. Aussi pour garantir aux apprenants engagés dans un parcours de perfectionnement la disponibilité d'un poste, une plage horaire de 1h30 sera attribuée à chacun avec roulement (accueil actuel 12 pers maximum).

Dans le cadre de l'Organisme de Formation de l'APARDAP, le module ANF est un des parcours de formation théorique proposés en complément d'un stage en entreprise pour la signature d'une convention de stage.

Fin 2022, 3 apprenants ont commencé un module ANF dans ce cadre.

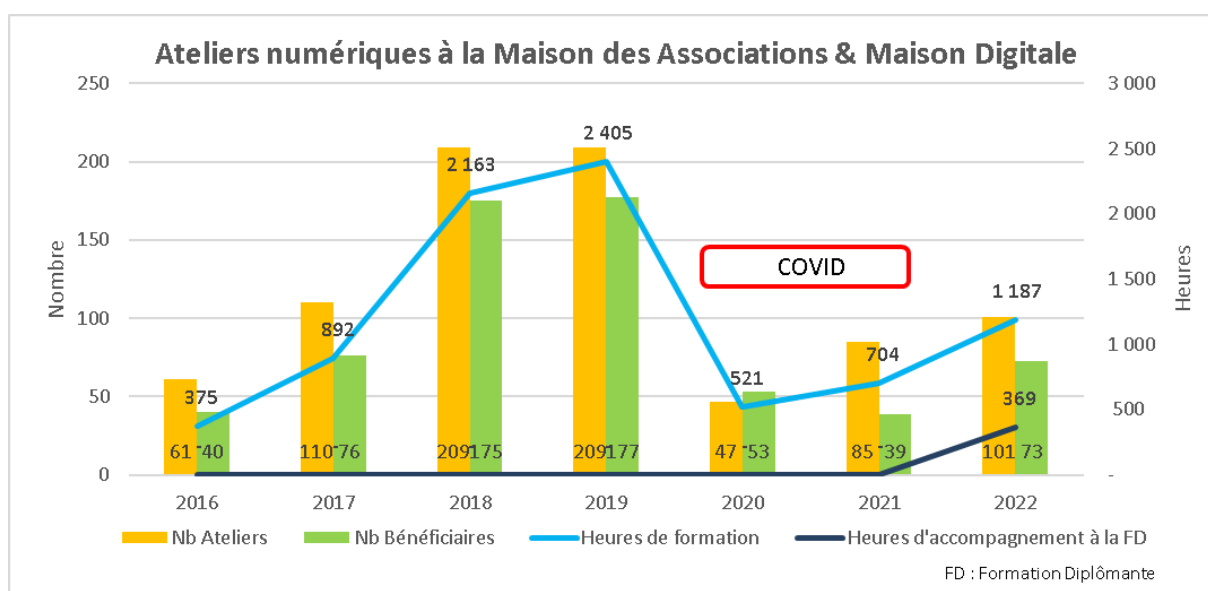
Le développement des ANF si la demande augmentait, nécessiterait la mise en place d'autres permanences impliquant des bénévoles supplémentaires.

Formations numériques

Ateliers numériques à la maison des associations (MDA) et cursus bureautique à la maison digitale (MD).

1 Bilan des formations numériques

L'année 2022 "après Covid" a permis de consolider notre relation avec les femmes via les cursus collectifs de 4 mois à la maison digitale et de redémarrer les ateliers libres d'accès à la maison des associations avec toutefois une journée de moins (le vendredi) par semaine sur les ateliers numériques de français due au départ de 2 bénévoles.



Avec la mise en œuvre cet été des contenus de nos programmes sur notre plateforme de formation en ligne, nous avons pu associer à nos formations présentielle la complémentarité de celles du distanciel qui apporte aux bénéficiaires des heures de formation supplémentaires et les encourage dans leur progression. Cette approche nous a incité à créer un module spécifique "atelier smartphone qui combine ces 2 formations autour d'un objet incontournable aujourd'hui auprès des accueillis.

Autre nouveauté, l'accompagnement en ½ journée hebdomadaire de présentiel auprès des femmes que nous avons inscrites aux formations du CNED (Centre National d'Étude à Distance) pour obtenir soit une certification professionnelle, soit un diplôme de l'éducation nationale. Ainsi 6 femmes ont commencé leur travail sur, un CQP secrétariat médical médico-social, un CAP Coiffure, 3 CAP Accompagnant éducatif petite enfance, un Bac Pro Accompagnant soins et service à la personne.

La formation et le soutien individuel totalisent plus de 1500 heures pour 82 personnes cette année avec une approche au plus près de leurs besoins.

Merci à Serge, Elsa, Nicole, Rocco, Rossy et Michel pour leur apport et investissement

2. Synthèse et action

La pérennité de notre action passe toujours par le recrutement de nouveaux bénévoles afin de garantir :

- La tenue de nos engagements de disponibilité de plages horaires hebdomadaires et de suivi de progression des bénéficiaires lors des ateliers en libre-service à la MDA.
- La pérennité de nos formations présentielles auprès des femmes de la maison digitale.
- La production de parcours individuels via la formation à distance (CHAMILO) pour l'obtention d'un certificat de compétences numériques.
- La continuité de l'expérimentation accompagnement aux formations diplômantes.
- La réalisation de modules spécialisés pour aborder les codes professionnels.

Formations à l'usage du numérique : Modules Généraux

Ateliers dispensés en libre-service * avec guide de travail (pour les migrants hommes et femmes)	
Maison des associations, 6 rue Berthe de Boissieux : Cyberspace salle 100	
Atelier bureautique et Internet : Découverte de l'ordinateur, Bases Windows, Mail, Internet administratif, Traitement de texte, CV	Les Mardis 9H30-11H30
Atelier numérique de français* : Amélioration de la pratique du français via l'ordinateur et des sites internet pédagogiques	Les Mardis 14H-17H
(*) : "premier arrivé, premier servi" (*) : Mise en place pour quelques bénéficiaires d'un suivi conforme à APARDAP organisme de formation A la MDA, on revient à un nombre de bénéficiaires (46) équivalent à 2020 (seulement 21 bénéficiaires en 2021)	

Cursus collectif d'une promotion de 9 femmes pendant 3 mois (pour les femmes migrantes et habitantes du quartier)	
Babel Saint Bruno, 13 rue Henry Le Chatelier : Maison digitale	
Cursus bureautique complet : Programme de la maîtrise du clavier et de la souris, au traitement de texte et aux bases de calcul, via la messagerie électronique, les sites Internet utiles et l'identité numérique	Les Mardis 9H30-12H30
Les bénéficiaires sont sélectionnées en fonction de leur implication dans les ateliers ou de leur projet. Elles sont invitées à passer un entretien avec des tests en français et en informatique afin de constituer des groupes homogènes. Un certificat d'assiduité leur est remis à la fin du cursus avec le passage d'un test équivalent au B2I (Brevet Informatique et Internet).	

Parcours individualisé via la formation à distance entre 6 mois et 1 an (pour les femmes migrantes et habitantes du quartier)	
Plateforme de e-learning Chamilo : En Auto-formation + un formateur à distance + soutien en présentiel à la maison digitale	
Parcours bureautique et français individuel en fonction du niveau de la personne : Vidéos, exercices et tests en ligne + examen final	Principe de classe inversée
Les bénéficiaires sont sélectionnées en fonction de leur projet et de leur motivation. Un ordinateur est prêté pendant toute la durée du parcours et restitué à la remise du diplôme de reconnaissance de compétences. Pour la promotion 11, ce parcours se fait simultanément et en complément de la formation en présentiel	

Formations à l'usage du numérique : Modules Spécialisés

Accompagnement aux femmes inscrites aux formations diplômantes dispensées à distance par des organismes agréés (CNED)	
Babel Saint Bruno, 13 rue Henry Le Chatelier : Maison digitale	
Diplôme délivré par l'Education nationale * CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance), CAP Coiffure, BAC Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) Formation sur 18 mois maximum Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) délivrée par les branches professionnelles Certification S2MS (Secrétaire Médicale et Médico-Social) Formation sur 1 an	Suivi hebdomadaire en demi-journée présentiel et à distance
6 bénéficiaires à ce jour : * : L'équivalence de leurs diplômes qui leur permettrait d'être exempté de passer les matières générales du CAP est reconnue seulement pour les ressortissants de l'UE	

Atelier Smartphone dans le cadre APARDAP Organisme de Formation (pour les hommes et femmes migrantes)	
Babel Saint Bruno, 13 rue Henry Le Chatelier : Maison digitale	
Atelier de 6 séances en présentiel complété par les prescriptions et les tâches en distanciel sur notre plateforme Chamilo (Vidéos, exercices, tests...) : Programme : approfondir l'utilisation du smartphone, Gérer et organiser ses mails, créer et utiliser ses espaces perso sur Chamilo et Pôle Emploi, construire son CV et sa LM	6 Mardis 14H-17H + Distanciel
Cet atelier est en test avec les premiers bénéficiaires qui nous aident à l'améliorer. Le but est vraiment de leur faire utiliser pleinement leur smartphone dans un cadre de recherche d'emploi. Une attestation de suivi de la formation est remise à la fin de l'atelier avec le passage d'un test à la fin de la formation	

Initiation républicaine

L'initiation républicaine a pour objectif de contribuer à l'Initiation citoyenne des accueillis de l'APARDAP en leur proposant différentes activités et thèmes qui varient d'une année sur l'autre mais s'attachent toujours à l'histoire, à l'organisation et à l'actualité de notre société et notre Etat français.

1. Les cours d'histoire et géographie

Proposés par Isabelle NICOLADZE qui était professeure d'histoire géographie, les cours ont eu lieu deux fois par mois les mardis après-midi à 14h ou à 18h au Collectif Voisin 11, place Charpin à l'Abbaye. Jacqueline ALBANEL accompagne régulièrement les cours et tient à jour la liste des participants qui a tendance à augmenter jusqu'à sept par séance. Une douzaine de personnes différentes sur l'année sont concernées. Jacqueline a également commencé avec Janine CHENE et Maurice CARREL de réunir des textes en vue de lectures publiques sur le thème de la liberté d'expression.

Le programme des cours porte sur la France. Des notions élémentaires de géographie sont apportées sur les principales régions de France, les villes, les fleuves et axes de communication. Le programme d'histoire balaye l'histoire de France de l'antiquité à nos jours en insistant sur les sujets qui intéressent particulièrement les accueillis tels que la décolonisation ou sur les sujets qui sont évoqués par le livret du citoyen pour celles et ceux qui feront une demande de nationalité française. Il est rappelé que, même au moment de

l'attribution d'un titre de séjour, des journées d'instruction civique doivent être suivies à l'OFII et les notions abordées dans les cours sont alors appréciées et le travail de l'Apardap reconnu.

2. Le rallye républicain

Proposée par Chantal SERGEANT et Anne VILLEGIER depuis plusieurs années, cette activité se déroule en juin et sa préparation, également bi mensuelle, se déroule les jeudis après-midis à 15h à Babel St Bruno Maison des Accueillis.

Après s'être intéressé aux Hommes et aux Femmes célèbres les années antérieures, nous avons continué d'explorer en 2022 le sujet des Institutions républicaines représentées à Grenoble. Le rallye pédestre de situation des principaux bâtiments dans la ville a été effectué le 9 juin 2022 sur la base du document qui avait été réalisé au cours des séances de l'année d'avant, une douzaine de participants étaient présents. Chaque séance réunit de huit à dix-neuf participants, trente différentes personnes ont assisté à au moins deux séances.

Les séances rallye de l'année 2022 ont été consacrées aux préparations des rencontres souhaitées avec chacune des institutions. Chaque séance est l'occasion d'un échange sur les pré-requis des participants, les ressemblances et différences avec l'organisation dans les différents pays, les questions qui seront posées et réparties entre les présents le jour des visites. Nous avons ainsi été reçus le 17 janvier dans l'hémicycle de la Métropole par le Directeur adjoint des services, le 6 avril par le Maire de Grenoble et deux adjoints au 12^{ème} étage de l'Hôtel de ville, le 7 avril par un cadre d'accueil à la CPAM, le 21 juin par le vice-président du CCAS, le 4 octobre par la responsable accueil de la MC2. Depuis la rentrée de septembre, nous préparons les visites à Pôle Emploi et au SDIS Service Départemental Incendie Secours des pompiers. Nous programmons également la participation d'un petit groupe à une audience au tribunal.

L'exposition sur les institutions : les textes ont été terminés en 2022, la réalisation est en cours.

Bénévoles Chantal Sergeant et Anne Villegier

7. Emploi/formation

1. Naissance de la Commission « Emploi formation »

Le groupe de travail « emploi formation » s'est mis en place, en 2019, à partir d'une réunion à l'initiative de Patricia L'écolier, co-présidente, qui avait eu un grand succès auprès des accueillis.

De cette première réunion est né un groupe de travail composé de Armel Guegen, Nicole Mackiewicz, Marc Beetschen, Hélène Lelarge, Monique Bureau., Marie Carmen Hurard.

Nous avons commencé par faire découvrir aux accueillis des métiers à travers les centres de formation spécialisés (aménagements paysagers, CFPPA à Saint Ismier ou l'ENILV pour les métiers du commerce de frais) ou des associations concernées par un point particulier, ACEISP (Accompagnement à la création d'emploi et à l'insertion sociale et professionnelle) pour les livreurs à vélo qui souhaitaient une aide à la création de leur emploi.

2. L'activité d'accueil

La permanence a été créée après quelques mois d'activité et les accueillis sont reçus, maintenant une fois par semaine, en passant par le secrétariat pour l'inscription. Elle a reçu trois personnes en moyenne chaque jeudi à la Maison des accueillis. Les entretiens sont complétés par des accompagnements assurés par les jeunes en service civique pour réaliser un CV et par les accompagnements faits par les bénévoles en dehors des heures de permanence, par exemple pour aller avec eux chez un employeur ou un organisme de formation.

A côté de la permanence, nous allons à la rencontre des accueillis au fil des activités de l'APARDAP, à la Maison des accueillis, au repas du mardi où nous répondons aux questions sur les projets professionnels ou de formation. Ils nous sont parfois adressés par des accueillants ou des parrains. Une quinzaine de personnes ont été accompagnées en 2022 hors permanence.

Les réponses que nous pouvons leur apporter se situent dans le cadre de leurs droits, droit au travail ou non. Nous pouvons les conseiller, les accompagner dans leurs recherches de stage ou l'inscription à une Mission locale ... Le premier conseil est souvent de s'inscrire à des cours de français sans attendre d'obtenir le droit de travailler. Les accueillis sous-estiment souvent le niveau de langue requis dans pratiquement tous les métiers. Nous pouvons faciliter l'information sur des formations accessibles organisées par Cuisine sans frontières ou 3Amies.

Sans attendre le TS, la formation sur les déplacements et l'apprentissage du vocabulaire du code de la route de la Plate-forme Mobilité de la Métro leur est ouverte dans le cadre d'un projet professionnel.

Bilan des permanences Emploi/formation en 2022

- 36 permanences assurées par 3 bénévoles, toujours en binôme
- 97 RV donnés à des accueillis, 65 réalisés (Environ un tiers d'absents)
- 52 accueillis différents reçus

Secteurs d'activité dans lesquels les accueillis reçus avaient de l'expérience (au pays et /ou en France)	Nombre	Secteurs d'activité souhaités en France
Bâtiment	19	Second œuvre :14 Maçonnerie VRD : 7
Commerce	8	1
Elevage /agriculture	6	-
Mécanique /électricité auto	6	4
Aide à la personne	-	4
Nettoyage /entretien / ripeur	4	3
Tertiaire /informatique	4	1
Esthétique/coiffure	4	-
Restauration /hôtellerie	4	5

Secteurs d'activité dans lesquels les accueillis reçus avaient de l'expérience (au pays et /ou en France)	Nombre	Secteurs d'activité souhaités en France
Secteur industriel	3	1
Sécurité	2	1
Santé	2	2
Couture industrielle	1	1
Logistique	-	2
Transport	1	1

Cette année, sauf exception, les personnes reçues n'avaient pas de droit au travail (60 % environ en 2021). Les demandes des personnes sont très variées.

L'accompagnement a consisté principalement à travailler sur le projet professionnel en tenant compte du marché du travail, de la formation et des expériences professionnelles ou personnelles de l'accueilli, à orienter sur des activités possibles ou sur les rares opportunités de formation. En fin d'année, la demande de stages s'est faite plus fréquente.

Un certain nombre d'accueillis n'ont aucune expérience professionnelle ou n'ont réalisé que des « petits boulots » mais 24 au moins ont reçu une formation professionnelle dans leur pays de 1 à 3 ans, le plus souvent par apprentissage ou en Centre de formation professionnelle, et majoritairement dans les métiers du bâtiment. Même dans ce cas, l'obtention d'une promesse d'embauche par un employeur n'est envisageable que si l'employeur a pu tester la personne.

Le niveau de formation générale se situe le plus fréquemment autour du collège (19 personnes) mais 10 accueillis ont effectué des études en lycée, et 14 ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

Beaucoup des accueillis n'ayant qu'une formation générale viennent chercher à la permanence une formation professionnelle qui leur est malheureusement inaccessible aujourd'hui.

En 2022, 6 dossiers En-ACT ont été constitués pour des accueillis reçus lors des permanences mais un seul a finalement abouti à une régularisation à ce jour. 2 stages ont été conventionnés en fin d'année.

5 bénéficiaires de la protection internationale contactés en dehors de la permanence ont pu profiter de l'action « 100 chances 100 emplois » mise en place sur Grenoble par 35 grandes entreprises associées aux acteurs de l'insertion.

3. 2022 - l'année d'En-Act en action et de la naissance de l'organisme de formation.

Au cours de l'année 2022, le travail d'En Act prend un rythme de croisière. Il en résulte un travail inter-associatif en particulier avec 3Amies, Cuisine sans Frontières, la CIMADE et le Diaconat protestant.

Dès le début du mois de janvier, En-Act présente 18 dossiers en Préfecture, en avril 15 dossiers sont présentés, et 15 dossiers en décembre, soit une cinquantaine, pour des titres de séjour Admission exceptionnelle au séjour (AES).

4. Organisme de formation

Après un travail administratif important de Patricia, L'Ecolier, l'APARDAP obtient un numéro d'organisme de formation. Une dynamique s'enclenche entre les divers pôles de l'association qui sont déjà actifs dans ce domaine. Il s'agit de proposer aux accueillis des modules et un stage en entreprise pour compléter leur formation.

Les différents acteurs de la construction de l'OF (Organisme de Formation) sont les bénévoles de la Maison numérique, des cours de français, des cours d'histoire-géographie, de l'Initiation Républicaine, de la commission emploi-formation.

Un travail est entrepris avec Bernard Dupin pour intégrer l'activité OF à la base de données.

Parcours de formation

Le groupe, constitué pour le développement de ces activités, organise en quelques mois des parcours de formation et créent plusieurs modules en s'appuyant sur l'existant :

- Atelier numérique de français
- Histoire géographie
- Initiation Républicaine

ou en créant de nouveaux programmes :

- Utiliser son Smartphone
- Connaissance du milieu du travail

Stages en entreprise

En 2022, ont été signées 11 conventions AFEST (Action de formation en situation de travail) et 6 conventions de stage lié à un parcours de formation.

5. Perspectives

Le constat fait en commun au début de l'année 2023 montre que l'activité « emploi/formation » est devenue transversale à l'association avec le projet En-Act et la création de l'organisme de formation (voir tableau ci-après sur qui fait quoi). De nombreux bénévoles interviennent dans ces activités transcendant l'organisation en commissions. Une réflexion est engagée pour revoir l'organisation afin de mieux accompagner les accueillis.

Structure	Action
Commission emploi formation	<p>Accueil et conseils aux accueillis sur leur projet d'emploi et de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la permanence hebdomadaire - par « l'aller vers », rencontre d'accueillis dans les différentes activités de l'APARDAP ou adressés par d'autres bénévoles <p>Relations avec les acteurs du secteur (organismes de formation ou employeurs)</p>
Maison numérique	<p>Formation des femmes à l'utilisation de l'ordinateur avec la Fondation Orange</p> <p>Formations professionnalisantes, CAP à distance</p> <p>Formation smartphone pour les accueillis</p>
En-Act	<p>Co-pilotage de l'action en inter-associatif</p> <p>Participation à l'élaboration du projet, montage de dossiers de demandes de titres de séjour AES pour la Préfecture</p> <p>Présentation des dossiers</p>
Commission accueillants	<p>Montage dossiers En-Act</p> <p>ou</p> <p>Orientation vers la commission E/F</p>
Parrains	<p>Adressent les filleuls pour En-Act, pour un projet de travail ou de formation.</p>
<p>Organisme de formation</p> <ul style="list-style-type: none"> - co-présidents - FLE <p>Initiation Républicaine</p> <p>Histoire géographique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Numérique - Emploi formation 	<p>Mise en place des parcours de formation et des stages en entreprise</p> <p>Inscriptions, tutorat</p> <p>Suivi des accueillis dans leurs projets professionnels ou de formation</p>
Services civiques	<p>Aide au CV et lettre motivation</p>
Commission formation	<p>Regroupe les cours de français et les formations numériques.</p>

8. Hébergement

L'Apardap héberge désormais près de 120 accueillis. L'Abri-jeunes héberge 24 jeunes au quartier de l'abbaye à Grenoble ; il se compose de 8 logements mis à la disposition de l'Apardap pour 3 ans et géré en lien avec la Cimade et 3-Amies. Au terme de la première année seule 6 jeunes ont pu trouver une autre solution.

Nous les accompagnons vers le logement social quand ils travaillent et peuvent financer un loyer et les charges.

Dans les autres hébergements prêtés par Grenoble Alpes Métropole mais dont nous finançons les charges, nous sommes bien obligés de constater que des accueillis hébergés depuis 2017 sont toujours là faute d'être régularisés et de pouvoir gagner en autonomie : c'est le cas d'une famille (mère seule et trois enfants), d'un jeune handicapé. Bien qu'hébergées de façon plus récentes (2021), deux autres familles avec chacune 10 ans de présence en France, sont toujours sans titre dont une mère et deux enfants ; 4 jeunes occupent un autre logement avec en 2022 un départ et l'arrivée d'un nouvel accueilli qui a pris sa place. Nous avons, en 2022, fait le choix de faire contribuer les occupants aux charges le plus souvent possible. Nous aidons ceux qui obtiennent les papiers et qui travaillent soit à faire un bail glissant dès qu'ils peuvent s'assumer financièrement, soit en demandant à ceux qui peuvent, dans l'attente d'un logement social, une contribution financière adaptée à leur nouvelle situation.

Cela signifie des rendez-vous personnalisés réguliers et fréquents -tous les trois mois-, des liens téléphoniques pour suivre l'évolution de leur situation, un lien entretenu avec leurs "accueillants" ou leur parrain -marraine. Un tableau de bord est tenu sur ces entretiens et mis à jour en permanence.

Tout ce travail de suivi et de contact a été grandement facilité en 2022 par l'arrivée d'un service civique recrutée pour cette activité. Ce suivi humain auquel contribue aussi un trop petit groupe de bénévoles parmi lesquels des parrains, marraines des hébergés, et par Jean Philippe Balestrieri qui est toujours là pour réparer des pannes, des fuites d'eau, des appareils qui ne fonctionnent pas, pour faire des va et vient entre Emmaüs et les appartements. Il est aussi suivi au plan financier par Gérard Latour qui assure la gestion des dépenses, le paiement des factures ainsi que le budget hébergement.

Les apports financiers proviennent des fonds que nous réussissons à lever auprès de fondations, des dons pour l'hébergement, des apports des accueillis. Nous sommes toujours en quête de nouveaux organismes qui acceptent d'apporter leur aide à l'hébergement. Tout ce travail est accompli par un petit groupe de 4 ou 5 bénévoles suivant les années et désormais un service civique ; Bernard Dupin nous a facilité le suivi et la gestion de tous ces logements et de tous les accueillis qui en bénéficient grâce à la mise en place d'une rubrique hébergement dans la BDD (Base De Données de l'Apardap).

Les bénévoles qui participent au suivi permanent de l'hébergement : Gérard Latour, co-trésorier de l'Apardap, Philippe Balestrieri, bricoleur, Monique Vuailat, co-secrétaire, les nombreux marraines et parrains des accueillis hébergés.

L'Abri-jeunes est suivi par un collectif de gestion qui rassemble des bénévoles de l'Apardap, parrains et marraines le plus souvent, ainsi que de RESF, de la Cimade.

Des bénévoles du collectif de Saint-Martin d'Uriage, d'AMG et des accueillis régularisés travaillent aussi sur le suivi de certains appartements en inter-associatif avec les bénévoles

de l'Apardap. Sans oublier le rôle essentiel de la volontaire en service civique dédiée au logement.

9. Ouverture culturelle et sportive

La COCS rassemble un nombre variable d'activités : au-delà de Partage et Découvert et de l'Activité théâtre, certaines disparaissent complètement (Contes en partage, projet limité dans la durée), d'autres disparaissent pour réapparaître : le Football, l'atelier d'écriture (déjà suspendu à nouveau) ; il n'est pas exclu que d'autres activités sportives ou culturelles viennent grossir cette commission. Vive les activités culturelles et sportives !

Partage & découverte

Partage & Découverte est un programme qui a pour objectif de faire découvrir la culture et l'environnement où vivent les accueillis. Les sorties en montagne, événements sportifs et autres visites culturelles sont des exemples d'activités proposées dans ce cadre.

Le programme Partage et Découverte a vu le jour en 2018 grâce au financement pour une année de l'Archipel des Utopies, une fondation locale permettant le financement de nouveaux projets culturels. Depuis, cette fondation a renouvelé pour une autre année son financement pour ouvrir davantage cette proposition aux femmes. Pari, réussi puisqu'elles sont passées de 11% en 2020 à 42% de participantes en 2022.

Il n'en reste pas moins qu'il est très difficile de trouver des financements pour un programme qui a pour visée une insertion par la culture et de faciliter la création de liens sociaux, car notre public, même si c'est un public qui n'a pas accès à la culture et est souvent isolé, il est majoritairement composé de personnes qui sont en demande de régularisation. Des programmes de financement existent, notamment métropolitain, mais ils sont réservés aux personnes qui ont un statut de réfugié ou de protection.

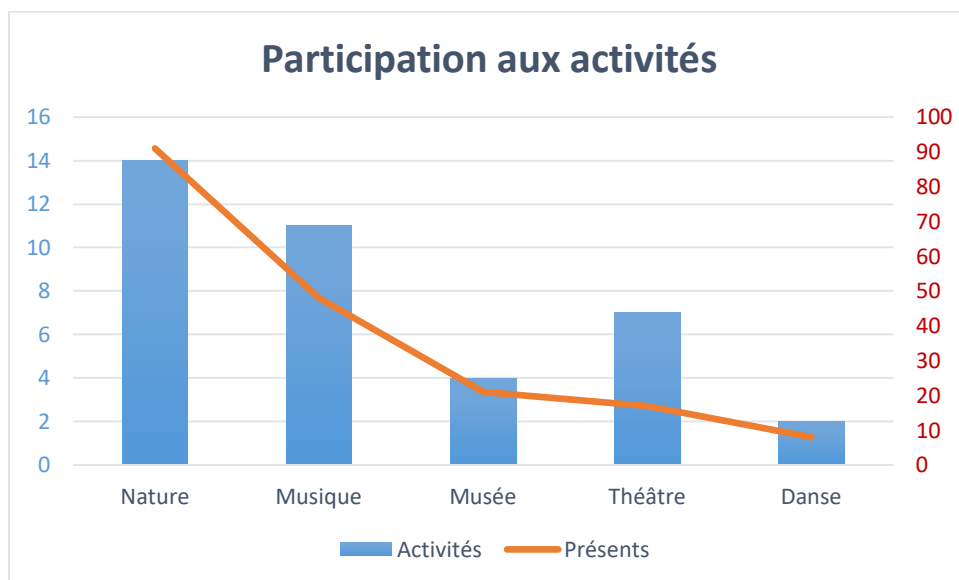
Si l'APARDAP peut proposer autant d'activités variées chaque mois, c'est grâce à ses partenaires qui offrent des places à des tarifs avantageux et à Culture du Cœur qui proposent des places gratuites. Les activités les plus onéreuses sont les sorties à la journée que nous proposons en été, car nous devons assumer le frais (transport, pique-niques, location de pédalo, entrées au Bois Français etc.), à titre d'exemple, la sortie au lac de Laffray en 2022 a coûté 185€ pour 20 personnes, mais ce sont celles les plus appréciées par les accueillis.

Le nombre de places proposées diffère pour chaque activité. Cela peut aller de 3 à 4 places pour les spectacles de théâtre, de danse ou les concerts à plus de 20 places pour les balades en été où nous partons toute la journée, en passant par une dizaine pour les visites guidées au Musée de Grenoble ou au muséum.

1. Les activités et leurs publics

- **53** activités proposées en 2022
- **40** activités réalisées et 6 annulées, 2 reportées en 2023, 5 activités sans inscription
- **295** inscriptions / 185 présents / 110 absents
- Nombre de personnes différentes ayant participé à une ou plusieurs activités : **98**
- Nombre de participation/personne : de 1 à 3
- Nombre de femmes : **40**
- Nombre d'hommes : **46**
- Nombre d'enfants : 12

- Nature : 14 balades, baignades, pique-niques > 91 présents
- Musique : 11 concerts > 48 présents
- Musée : 4 visites musée > 21 présents
- Théâtre et spectacles : 7, dont 4 pour les enfants > 17 présents
- Danse : 2 spectacles > 8 présents



Si 2022 a été une année moins perturbée que les précédentes, il n'en reste pas moins que certains spectacles ont été annulés ou reportés ainsi que des balades. Annulations dues aux restrictions sanitaires, à la grève des transports en commun pour les spectacles, à la météo pour les sorties à l'extérieur.

Par ailleurs, 5 propositions n'ont pas trouvé leur public, une balade dans le Vercors et une au col de Porte en hiver, 2 propositions théâtrales et 1 chorégraphique au Pacific.

Une activité prend largement la tête : Les sorties nature aussi bien terme de proposition 14, qu'en tant que fréquentation 91 avec en moyenne 7 personnes/ sortie. Deuxième sur le podium la musique 11 propositions et 48 présents. Nous sommes cependant quelque peu freinés par le nombre restreint de places offertes par Culture du cœur (3 places/concert).

2. Les difficultés

La principale reste l'absentéisme, en 2022 au total 295 inscriptions et 110 défections et particulièrement les défections de dernière minute, surtout concernant le théâtre et la danse, mais également des sorties nature.

Cela se traduit par des défections, comme lors d'une sortie au Bois Français, 30 inscrits au départ, 4 ont prévenu, 16 ne sont pas venus sans prévenir, résultat : 10 participants avec 3 accompagnateurs et 26 pique-niques prévus.

L'enjeu n'est pas simple, au-delà des difficultés inhérentes à leur parcours de migrants, leurs soucis de papiers, logement, formation, travail... et le fait que c'est un public mouvant, qui une fois l'horizon dégagé, sont moins demandeurs d'accompagnement voire plus du tout et vivent leur nouvelle vie en toute autonomie, les accueillis ont des cultures et des pratiques différentes des nôtres.

Comme on le sait, les pratiques culturelles dites « cultivées », a fortiori la fréquentation des établissements culturels sont fortement liées au niveau de diplômes, au niveau social, au niveau de vie, à l'habitus acquis dans l'environnement familial, entre autres. Introduire au monde des pratiques culturelles d'ici des personnes qui la plupart du temps n'ont eu aucune rencontre avec des événements culturels tels qu'ils sont proposés, avec des lieux différents, des horaires à respecter, des comportements attendus est quelque peu une gageure.

Nous avons organisé une réunion avec une trentaine d'accueillis afin de mieux connaître leurs préférences, identifier leurs contraintes, mais concernant les propositions culturelles, si elles sont plébiscitées par un grand nombre, cette envie ne se traduit pas par leur présence. Les contraintes sont difficiles à résoudre, plusieurs femmes trouvent difficile de rentrer tard le soir chez elles après les représentations, ce qui impliquerait plusieurs accompagnants pouvant venir en voiture pour les raccompagner, sans parler du problème de garde des jeunes enfants.

Nous avons demandé à Culture du cœur si un accompagnement « médiation culturelle » était possible, mais, au niveau de Grenoble, l'association n'est pas organisée pour proposer ce type d'accompagnement.

Aussi, nous allons consacrer une prochaine réunion P&D à cette question, s'interroger sur notre pratique, réfléchir à la finalité de notre projet et à ce que nous pouvons mettre en place pour répondre à notre objectif que la culture soit un levier d'insertion et de lien social³ en conservant la notion de plaisir.

3. Les points forts

- Diversité des activités proposées
- Programmation faite bien en amont pour les spectacles proposés par les établissements culturels
- Réussite (activités plaisent)
- Habitues + nouvelles personnes -> on se fait connaître
- Les femmes sont beaucoup plus nombreuses à participer
- Bénévoles actives
- Nouveaux partenariats intéressants

Au-delà du plaisir, de l'émotion, de la surprise, les participants nous parlent du bien que leur procure ce moment qui leur « lave la tête », un moment où ils oublient leurs soucis, la difficulté à se trouver dans un monde où ils n'ont que peu de repères, les interrogations sur leur avenir, les nostalgies de la famille, du pays,

4. Nouveaux partenariats et renouvellement

Avec Humacoop-Amel qui propose des balades en montagne et différentes pratiques sportives. Nous avons programmé quelques randonnées, surtout en hiver car cela nécessite des équipements que nous ne possédons pas.

Nous avons également un partenariat très fructueux avec la MDH Chorier-Berriat avec qui nous effectuons quelques sorties notamment, un bivouac à la Bastille en juillet que tout le monde, accueillis comme accompagnantes, a beaucoup apprécié.

³ Ecouter, partager des découvertes, respecter des règles de comportement, la ponctualité, des lieux de rendez-vous... Autant de pratiques bénéfiques pour faciliter son autonomie et sa place au sein de la société et faciliter le lien social.

Nous avons renouvelé notre convention avec le Musée de Grenoble pour bénéficier de visites gratuites. Nous partagerons le nombre de place avec Culture du cœur, et il en est de même avec le Museum.

Nous avons également renouvelé nos conventions avec le Théâtre Municipal de Grenoble, le théâtre 600, et notre partenariat avec La Rampe à Echirrolles.

Le Magasin, nous venons de rencontrer la nouvelle médiatrice afin d'échanger sur la possibilité de partenariat.

Nous allons rencontrer la nouvelle responsable des relations avec le public de la MC2 en avril et prendrons rendez-vous avec le Musée Dauphinois pour solliciter des visites guidées gratuites.

Les bénévoles de Partage & Découverte sont Fanette Arnaud, Martine Cribier, Muriel Didier, Françoise Estréguil, Hélène Gosselin, Annie Katz, Anne Maillard avec la participation pour 2022, d'Alphonsine, Miriata et Maramé, services civiques.

Atelier lecture/théâtre

L'année 2022 a été une année très riche pour le groupe de Théâtre, les Indisciplinés qui après deux ans de confinement et d'interruptions diverses a repris à un rythme très soutenu.

Les répétitions de la création Vies exilées, vies cabossées ont eu lieu tous les lundis à Espace Pinal de 18 heures à 20h avec les 15 participants du groupe.

Certains nouveaux sont arrivés en cours d'année et une participante a quitté l'atelier en raison de ses horaires de travail trop contraignants. Jaurès comédien professionnel assure l'animation des ateliers et la mise en scène des spectacles tout en s'y produisant ; Chabert Londou et Fabrice Moussounda sont à la régie lumière ; Patrick l'Ecolier assure la vidéo et les reportages photos. Il y a 6 hommes et six femmes parmi les comédiens.

Nous avons dû assurer des répétitions sur de très nombreux week-ends avant le 20 mai 22 et en juin également. De même sur de très nombreux dimanches en octobre et novembre 2022.

1. Six représentations en 2022

Février 2022 5 extraits de Vies exilées, vies cabossées à la médiathèque de CROLLES, suivie d'un riche débat 80 personnes

20 mai 2022, a été le point d'orgue puisque nous avons joué devant 400 personnes, salle comble, à la **salle de la Vence scène à St Egrève**, en présence des élus de la ville de St Egreve et d'Emmanuel Carroz Adjoint à la Ville de Grenoble et vice-président de l'ANVITA.

20 juin 2022 Nous avons rejoué 5 extraits à l'amphithéâtre de l'institut d'urbanisme pour la **journée des Réfugiés**, 50 personnes étaient présentes.

14 septembre 2022, nous avons joué presque l'intégralité de la pièce à **Saint-Pierre d'Entremont à l'occasion du parrainage républicain**, 80 personnes étaient présentes.

18 novembre 2022, nous avons joué à la **médiathèque de Pontcharra** dans le cadre de la semaine des solidarités. Les représentations sont toujours suivies d'un riche. Échange avec la salle. 100 personnes présentes.

20 Novembre 2022, l'intégralité de la pièce a été présentée dans son format d'une heure au **Prunier sauvage** dans le cadre du FITA 22, en partenariat avec Migrants Scène (compagnie Ophelia Théâtre) salle comble 100 personnes.

2. Communication

Nous avons fait au préalable une grosse campagne de communication dans les médias avec :

- Un reportage de **FR3 Alpes**,
- Deux émissions radio sur **France Bleu Isère**,
- Une émission radio sur **RCF**
- Une carte blanche de Philippe Gonnet sur **France Bleu Isère**,
- Deux articles du **Dauphine Libéré**,
- Un article dans le **journal municipal de St Egrève**

Toute cette sensibilisation a permis de faire avancer la **visibilité de l'Apardap**, de ses objectifs, et de mettre en avant **un projet créatif porté par les exilés eux-mêmes**, puisqu'ils ont à la fois écrit les textes, joué les textes et que la mise en scène était assurée par un comédien professionnel en exil, Jaurès GAMBA

Beaucoup de bénévoles se sont impliqués pour cette représentation, atelier couture, communication, logistique, notamment le soir de la représentation du 20 mai 2022.

Une mention spéciale à Alain et Christiane Le Deun, qui ont été de fabuleux accessoiristes et n'ont pas ménagé leur temps et leur peine.

3. Projets pour l'année 2023

Reprises de la pièce

Nous prévoyons de rejouer Vies exilées, vies cabossées peut-être à l'AFPA, peut-être à l'Espace 600 dans le cadre de notre partenariat, puis en juillet 23 lors de la semaine africaine du 16 au 21 juillet dans le Trièves à Mens.

Nous sommes aussi demandés pour jouer dans le Vercors ainsi qu'à Voreppe en octobre 2023.

Nous sommes obligés de décliner un certain nombre de demandes en raison des contraintes qui pèsent sur le groupe : ce sont des amateurs qui travaillent. Par ailleurs, ils ne sont libres qu'en fin de semaine.

4. Un nouveau projet de création pour le printemps 2024

Parallèlement, nous démarrons une **nouvelle création théâtrale**. Où nous allons construire un texte de théâtre à plusieurs personnages, nous nous inspirons de la structure de la pièce Rhinocéros de Ionesco en adaptant librement le contenu à partir des textes du groupe et des improvisations. Laurent Poncelet, professionnel de la compagnie Ophélie. Théâtre nous a proposé son aide pour travailler des improvisations. Jaurès GAMBA continuera à animer l'atelier.

Les premières représentations seraient prévues pour le printemps 2024.

Patricia L'ECOLIER continuera à assurer la coordination et la logistique du groupe.

Il faut noter qu'il avait été question de mettre en place un Atelier Théâtre débutant mais que pour des raisons personnelles Olivier Spony, le bénévole, professeur de français et théâtre qui avait initié le projet, a finalement décliné pour cette année 2022-2023. Peut-être un projet à remettre en chantier à la rentrée 2023.

5. Financements

En 2022, nous avons pu compter sur 5000 € de subventions des élus minoritaires du département de l'Isère et de l'aide en nature de la ville de Saint Egrève et de Grenoble par la mise à disposition de salles de théâtres municipales, qui nous ont permis de nous déplacer, d'acheter et de faire des costumes dont une partie réalisée par l'atelier couture de l'Apardap, de construire le décor pour la représentation du 20 mai, de défrayer un peu les comédiens pour les répétitions et d'assurer l'impression d'affiches et de flyers, ainsi qu'une diffusion sponsorisée sur les réseaux sociaux.

Nous allons pour 2023, redemander des subventions pour pouvoir continuer la mise en œuvre du projet théâtral.

6. En conclusion

Un atelier qui, malgré les difficultés des participants, travaillant dans des secteurs à forte pénibilité ou de participants en situation de grande précarité sans droit au travail, fonctionne avec rigueur et enthousiasme et reste pérenne depuis plus de 6 ans.

C'est à la fois un outil d'expression et de créativité, une école de l'effort, une occasion de débats avec le grand public pour faire avancer les idées de l'Apardap et pour déconstruire peu à peu les préjugés et les stéréotypes liés aux personnes migrantes.

Atelier d'écriture

Cet atelier d'écriture a été animé par Olivier Spony.

Déroulement

Début des séances : janvier 2022

Atelier hebdomadaire d'une 1h30 le mercredi de 17h30 à 19h

11 séances de 1h30 jusqu'à juin 2022

Les séances ont touché 9 personnes, dont 6 personnes fidèles

Contenus

Les différentes séances ont suivi le déroulement suivant :

- Exercice d'éveil de l'imagination
- 1- Exercice de vocabulaire
- 2- Ecriture d'un texte lié aux deux premiers exercices
- 3- Partage des écritures
- 4- Autonomie des participants pour assurer eux-mêmes une séance

Thèmes abordés

Se présenter

Le dialogue

Le voyage

Un souvenir de lecture

Ecrire du théâtre

Ecrire du slam

Varié les registres

L'ironie

Bilan personnel : J'ai noté qu'il y avait peu de participants mais ceux qui étaient fidèles le sont restés jusqu'au bout et ont toujours fait preuve de beaucoup de motivation et d'application. J'ai eu grand plaisir à animer cet atelier.

Football 2022

Durant la pandémie déclenchée par l'apparition de la Covid 19 et en raison des mesures d'isolement, l'activité Foot de l'Apardap avait été mise en sommeil.

A l'automne 2022, ces mesures ayant été allégées, puis supprimées, les propositions de reprise ont eu beaucoup de succès, avec entraînements le samedis matin.

Des jeunes (et des moins jeunes), informés par des canaux qui m'échappent, sont arrivés au stade Espagnac en nombre important, sans pour autant connaître l'Apardap. Le sésame étant le mot magique "Foot".

De fait, beaucoup d'entre eux (un recensement a permis de collecter les infos) joueurs "de passage" n'avaient pas entendu le nom de APARDAP. Ces contacts ont permis d'orienter certains d'entre eux vers les "services" de l'Apardap (logement, titre de séjour, santé, activités de Partage et découverte...

La perspective de participer à une compétition proposée par la FSGT 38 (Fédération Sportive et Gymnastique de l'Isère) début 2023 a permis d'accélérer le démarrage de cette nouvelle "génération" : constitution des demandes de licence, avec certificat médical (merci au Dr Caussé pour sa disponibilité), photos, etc

Si bien que cette équipe new génération a pu participer à un premier tournoi tout début 2023 : 4 matchs-3 victoires.

A suivre avec la Coupe de Printemps, dans les prochaines semaines...

10. Maison des Accueilli.e.s

1. L'accueil les après-midis

Tous les après-midis, du lundi au vendredi compris, même pendant les vacances scolaires, cependant il y a eu une interruption entre Noël le 1^{er} de l'an. Ce sont les services civiques qui encadrent aidés deux fois la semaine par des bénévoles.

Les accueillis sont essentiellement des hommes africains, très peu d'accueillis des pays de l'est. On note que les accueillis sont souvent les mêmes d'un jour à l'autre. Beaucoup sont envoyés par d'autres associations. (Point d'eau, MDH, etc.) en espérant trouver un hébergement.

**Autres présences ponctuelles.*

- les chantiers jeunes de la ville de Grenoble à trois reprises, pendant l'été, jeux en extérieur
- des étudiants de BTS pendant deux mercredi
- deux stagiaires en école d'assistantes sociales

2. Les activités

- Le café des femmes 2 jeudis par mois, le matin temps où la maison n'est pas en accès libre) très apprécié
- Atelier couture Les mercredis et jeudis après-midi
- Préparation du rallye républicain un jeudi sur deux l'après-midi
- Le repas du mardi : le mardi soir deux fois par mois, permet la rencontre et les échanges entre accueillis et bénévoles

* Des nouveautés

- Café Babel tous les Mardi après-midi, animé par Melly de la MDH Chorier Berriat et les services civiques. Très positif ; on constate la présence de nombreux accueillis et d'apprenants de français de la MDH
- Goûter international : en décembre en partenariat avec la MDH dans les locaux de Beyti et Cuisine sans Frontière
- Fête de Noël des enfants animée par le clown GROOM, très réussie.

-> A souligner : rapprochement très bénéfique entre la Maison des accueillis et la Maison Des Habitants Chorier-Berriat. Meilleure synergie avec les 3 autres associations de Babel (Cuisine sans frontière, 3 amies, Beyti).

Christiane LE DEUN avec l'aide de Chloé et Alphonsine

Café des femmes

1. Le café des femmes, c'est qui ?

Une dizaine de femmes viennent régulièrement le 1er et 3ème jeudi matin de 10h à 12h30.

Les services civiques et les 3 bénévoles accueillent les femmes avec café, thé.

Les femmes viennent soit adressées par des bénévoles, les services civiques et les femmes qui en parlent autour d'elles. C'est un groupe en mouvement.

Certaines femmes obtiennent des papiers et trouvent du travail et partent sur d'autres chemins, d'autres s'inscrivent à des formations et ne sont plus disponibles.

Laura Pavlowski a rejoint les 2 bénévoles Françoise Mathelin et Hélène Gosselin

Un trio qui permet la participation d'une bénévole à chaque café des femmes en lien avec les services civiques.

Nous échangeons au cours du café des femmes des projets à mener et aussi échangeons des informations pour répondre aux demandes.

Nous sommes attentives à prendre du temps hors du groupe si certaines femmes le souhaitent.

2. Au cours de l'année 2022

Une sortie spectacle danse au TMG "Rouge carmin" sur le thème des règles. Nous avons rencontré la chorégraphe auparavant. Ce fut une séance riche en échanges autour de ce thème et de la danse. Nous avons proposé un atelier danse avec la chorégraphe qui s'est déroulé au printemps. Cet atelier a été très apprécié.

Nous avons tissé des liens avec les animatrices de la Maison des Habitants Chorier Berriat

- rencontre avec l'animatrice famille pour des informations sur les sorties et vacances famille

- organisation du bivouac à la Bastille qui a eu lieu en juillet avec un groupe de femmes Apardap et MDH

- 2 femmes de la MDH participent quelquefois au café des femmes

- 1 femme du café des femmes participe régulièrement aux rencontres des femmes à la MDH

- Un pique-nique en juillet chez Françoise
- Participation au Grand Repas en octobre sur le quartier. Nous avons tenu un stand et proposé un plat. De nombreuses femmes étaient présentes.

- Des séances avec une conteuse se sont déroulées en décembre et début 2023. Une dernière séance aura lieu en juin 2023
- Des femmes ont pu participer à des séances vélo au cours 2022 et des demandes pour 2023 pour apprendre ou reprendre confiance.
- Les femmes sont demandeuses de sorties, d'activités de bien être, pouvoir sortir du quotidien, rencontrer des professionnelles de la santé etc.

3. Perspectives 2023

Une sortie à Annecy grâce à un financement de l'association Soroptimist prévue en juin et organisée avec les femmes.

Rencontre avec un médecin

Rencontre avec la médiatrice santé de la MDH

Continuer à développer nos liens avec le groupe femmes de la MDH

Continuer à prendre du temps informel d'échanges et à chercher des intervenants qui peuvent apporter des informations.

Une équipe de bénévoles et services civiques qui a beaucoup de plaisir à animer le café des femmes. Des femmes qui ont plaisir à venir. Chacune a sa place et participe à rendre ce moment vivant et riche.



Association de Parrainage Républicain des Demandeurs d'Asile et de Protection
6, rue Berthe de Bissieux | 38000 Grenoble | Tél : 09 51 93 48 18 |
apardap@gmail.com | www.apardap.org